

## Concours «Papilles en fête !» 2023

### **Thème 2023 : En version manger main**

Choucroute (8 assiettes de 80g max.)  
Dessert à la noix (8 assiettes de 60g max.)

### **Règlement et directives du concours**

#### **Participation**

Le concours est ouvert à toutes les institutions médico-sociales.

Le délai d'inscription est fixé au 15.09.2023.

L'inscription se fait par e-mail à l'adresse : [secretariat@alzheimer-vaud.ch](mailto:secretariat@alzheimer-vaud.ch)

en indiquant le nom de l'institution et les prénom et nom des 2 participant.e.s.

Un maximum de 8 équipes est accepté par ordre d'arrivée des inscriptions (date/heure).

#### **Buts et objet du concours**

Le concours sert à récompenser une équipe de cuisine composée de deux personnes de la même institution médico-sociale ayant relevé avec brio le thème du concours.

#### **Date**

Le lundi 16 octobre 2023  
de 14h00 à 20h00.

#### **Lieu**

Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP),

Restaurant COFOP ABC

Avenue de Valmont 24 à Lausanne.

(Près d'Aquatis).

Position GPS : 46.539542729563905,  
6.661845810753226

#### **Directives**

Les matières premières sont à la charge des équipes participantes.

Tous les plats sont réalisés sur le lieu de travail (chez l'employeur). Seules les finitions et les cuissons minutes sont réalisées au COFOP.

Pour ce faire, sont à disposition :

Plaques de cuisson induction

Four combi steamer professionnel pour toutes/tous les candidat.e.s

1 Cellule de refroidissement pour toutes/tous les candidat.e.s

1 Surface de réfrigération GN 1/1 par candidat.e

Petit matériel à disposition

(couteaux, planches, terrines en plastiques et inox, casseroles, poêles anti abrasives).

Attention : le matériel de dressage (contenants) est fourni par les candidat.e.s

Choucroute : 80g max./assiette

Dessert à la noix : 60g max./assiette

### **Planning de l'événement**

Equipe n°1 : 14h30 à 15h15

Equipe n°2 : 14h45 à 15h30

Equipe n°3 : 15h00 à 15h45

Equipe n°4 : 15h15 à 16h00

Equipe n°5 : 15h30 à 16h15

Equipe n°6 : 15h45 à 16h30

Equipe n°7 : 16h00 à 16h45

Equipe n°8 : 16h15 à 17h00

18h00 Apéritif

Discours et remise des prix

### **Critères d'évaluation**

Outre le respect du thème, le jury établira le classement en fonction de critères tels que :

Caractères généraux : authenticité, attrait, originalité, visibilité, goût,...

Présentation : originalité, clarté, qualité de la présentation, ...

### **Prix**

Trois prix, Or, Argent et Bronze, seront décernés.

### **Président du Jury**

Chef Philippe Ligron

### **Communication des prix**

Le président du jury remettra les prix aux gagnant.e.s lors de l'apéritif publique mais sur invitation, organisé le jour même au COFOP.

Chacune des 8 équipes inscrites s'engage, en participant au concours, à préparer pour l'apéritif 70 portions des 2 plats du thème du concours, dressées sur plat de service. Elle les apportera le jour du concours.

Les 3 lauréat.e.s seront honoré.e.s également par un article sur les canaux de communication de l'Association Alzheimer.

### **Dispositions finales**

La participation au concours implique l'adhésion pleine et entière des participant.e.s au présent règlement.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Le recours à la voie de droit est exclu.

Si des personnes sont présentes sur les photos, il est nécessaire de s'assurer de leur accord.

Toutes les images et les enregistrements sonores ou visuels doivent être exempts de droits de tiers.

Chaque participant.e garantit qu'elle/il détient les droits exclusifs des images, sons ou enregistrements transmis et autorise les organisateurs à publier, imprimer, diffuser et utiliser les documents transmis sur des supports promotionnels (multimédia, impression, publications,...).

Les participant.e.s s'engagent à accepter que les organisateurs jouissent d'un droit d'utilisation et de valorisation illimité sur les supports qui lui auront été remis sans défraiement.